

Nouvelle dynamique Au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Au moment où la Direction Nationale s'engage courageusement dans des réformes heureuses, il nous semble juste de saluer le choix éclairé du Président de la République avec la nomination de Son Excellence Monsieur Mohamed Vall Ould Bellal au poste de Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Car ce quinquagénaire serein, très imbu des idéaux de justice et de démocratie, constitue sans nul doute le meilleur instrument dans la traduction en actes concrets des nouvelles options de la Direction Nationale.

Son goût prononcé pour la perfection du rendement et son attachement au patriotisme et au militantisme actifs pour les grandes causes de la Nation, lui permettront sans nul doute, de relever le défi de l'exaltante mission de conduire des réformes positives et profondes pour le rendez-vous du donner et du recevoir par le truchement d'une diplomatie de raison et de développement qui constitue, à bien des égards, la cheville ouvrière dans la réalisation et la maximalisation des moyens de puissance de l'Etat.

Nous nous souviendrons que depuis son arrivée à la tête du Département, Ould Bellal se consacre imperturbablement à la régulation du flux entre le dedans et le dehors par la mobilisation de toutes les potentialités humaines et matérielles de proximité.

C'est ainsi que, faisant fi des fléaux qui ont longtemps gangrené notre administration, notamment les interventions intempestives aux conséquences néfastes, il a procédé efficacement à la mutation aux postes de Conseiller d'Ambassade de 5 Diplomates de carrière dont certains avaient bouclé 15 ans de service au seul niveau de l'Administration centrale.

Cette courageuse mesure alluma alors une étincelle d'espoir au sein des cadres du département dont la léthargie était connue de tous.

Le Ministre, assisté par Monsieur Mohamed Lemine Ould Moulaye Zein, un Secrétaire Général d'une constante disponibilité et dont la popularité force le respect a, en si peu de temps, insufflé au ministère une nouvelle mentalité et généré du même coup le goût au travail et surtout celui de l'espoir.

Ces hautes autorités du

Département ont en fait acquis la conscience que c'est dans l'action que réside la solution du rattrapage de notre retard et que l'accès aux règles du jeu de la condition d'existence au plan mondial, que sont la compétition, la rentabilité et la perfection, sont soutenues par la tri-valence : ambition, audace et réalisme.

C'est sûrement là la raison centrale qui a amené ces décideurs politiques à faire élaborer un avant-projet de statut particulier réaliste marqué par le traitement de la question du genre, et qui, en permettant désormais aux Diplomates d'accéder à la carrière, les prédispose à mieux assurer et assumer - et même au prix du sacrifice - les responsabilités dont ils sont en charge dans l'intérêt supérieur de la Nation. Pour la première fois donc, depuis notre accession à la Souveraineté Internationale, sur instructions du Président de la République et l'action d'un ministre et d'un Secrétaire Général, prudents et vigilants, les corps constitués des Affaires Etrangères seront dotés d'un Statut particulier qui, dans son effectivité, ne tardera pas à produire les résultats escomptés.

Décidé à poursuivre l'efficacité dans l'équité et à mettre à profit toutes les potentialités des Diplomates pour une meilleure qualité du rendement, le 26 juillet, Son Excellence Monsieur le Ministre procède à la nomination de 5 autres Diplomates de carrière, parmi les plus méritants, aux postes de Conseillers d'Ambassade.

Force est de constater que cette dernière décision a définitivement redonné confiance aux cadres et leur a insufflé un dynamisme perceptible après une interminable parenthèse de laxisme longtemps décrié par les hauts cadres du ministère.

Le constat est là ; les Diplomates retrouvent plus d'adresse, plus de célérité et de probité et donc plus d'engagement dans le traitement et le suivi de leurs dossiers.

Aussi, la poursuite de cette action salutaire à travers notamment l'effectivité et l'efficacité du nouveau cadre juridique en gestation, permettra-t-il - c'est un pari, - de libérer les énergies des cadres pétillants de compétence, de sagesse et de patriotisme tant en ce qui concerne les Directeurs et Conseillers du Département que les chefs de Service et autres agents techniques qui n'attendent que l'occasion pour servir.

Les cadres du Département se félicitent de l'expression, on ne peut plus heureuse, de cette nouvelle politique qu'ils considèrent désormais comme modèle de gestion que la Nation observe et reconnaît.

LES DIPLOMATES
(MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET
DE LA COOPÉRATION)